



HAL
open science

Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation

Prune de Montvalon

► **To cite this version:**

Prune de Montvalon. Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation. Cahiers de l'URMIS, 2013. hal-01208273

HAL Id: hal-01208273

<https://hal.science/hal-01208273v1>

Submitted on 2 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Prune De Montvalon

Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Prune De Montvalon, « Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 14 | 2013, mis en ligne le 02 avril 2013, consulté le 12 octobre 2013. URL : <http://urmis.revues.org/1196>

Éditeur : Unité de recherches Migrations et société (URMIS)

<http://urmis.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://urmis.revues.org/1196>

Document généré automatiquement le 12 octobre 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Prune De Montvalon

Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation

Introduction

- 1 La littérature sur la prostitution, *a fortiori* migrante, est souvent polarisée sur les bases d'un débat idéologique virulent, entre, d'une part, les tenants de la dénonciation de l'objectification des femmes à travers la prostitution conçue comme une violence en soi, et, d'autre part, ceux qui revendiquent la prostitution comme stratégie d'émancipation.¹ Si cette seconde approche a le mérite de dénoncer un paradigme victimisant qui ne fait que renforcer une représentation de la femme comme sexe faible, d'autant plus lorsqu'elle est étrangère, elle n'en tombe pas moins dans la caricature inverse, qui sublime les trajectoires individuelles et masque les rapports de pouvoir et les différentes violences, tant physiques que symboliques, qui traversent cet univers. Pour paraphraser Nicole-Claude Mathieu, de femmes pas assez sujets, on passe à des femmes trop sujets (N.-C. Mathieu, 1991).
- 2 Plutôt que d'opposer la théorie de la domination à celle du sujet-acteur, l'objectif de cet article est d'articuler différentes échelles d'analyse, de sorte à observer la façon dont les effets des structures sociales et politiques qui affectent les prostituées étrangères se combinent avec des dynamiques interindividuelles pour produire des rapports localisés de pouvoir. Cette démarche est rendue possible par l'étude très localisée, à la fois dans le temps et l'espace, d'un groupe de trans² d'un pays d'Amérique latine (ci après pays « A »)³ prostituées dans une ville de France (ci après ville « B ») en 2009 et 2010. Dès lors que l'on s'intéresse à la dynamique de situation, la question n'est plus de savoir si les prostituées sont dominées ou en contrôle, mais plutôt de comprendre comment, au quotidien, elles s'accommodent et s'arrangent, négocient et résistent face à ces différents lieux de pouvoir, où elles trouvent protection et allié(e)s pour faire face aux nombreuses contraintes liées à leur statut de trans, de prostituées et d'étrangères.
- 3 Le groupe des trans dont il est question ici présente des caractéristiques communes à d'autres groupes de prostituées, ainsi que des particularités. Tout comme la plupart des autres prostituées, elles s'organisent autour du groupe d'appartenance nationale (L. Mathieu, 2000b ; Handman et Mossuz-Lavau, 2005) et tout comme les autres, elles subissent des pressions de la part des clients, des passants ou des autorités, locales et nationales. Passé de 4 en 2001 à 42 en 2010⁴, ce groupe de trans latino-américaines est relativement restreint en comparaison à d'autres nationalités représentées sur les trottoirs de la ville « B »⁵, ou à d'autres groupes de trans dans de villes françaises ou italiennes.⁶ Cependant, ces trans concentrent un nombre élevé de ce que la société dominante, que ce soit dans leur pays de départ ou en France, considère comme des stigmates. Cette concentration des mécanismes d'exclusion a le terrible avantage pour le chercheur de les rendre plus visibles. Par contre, comme dans la plupart des milieux d'exclus qui se protègent d'un extérieur hostile, les relations de pouvoir internes au groupe des pairs sont, elles, plus rarement observables. Or, au cours de l'observation menée notamment dans le cadre des activités d'une association de soutien aux personnes prostituées, un moment de révolte interne dans laquelle l'association a été prise à partie est venu mettre en lumière ce type de relations. Au cours de l'année 2010, plusieurs trans latino-américaines se sont ainsi mobilisées pour dénoncer un système d'exploitation qui profitait à l'une d'entre elles, autrement dit pour dénoncer ce qui, en droit français, est qualifié de proxénétisme⁷. Ce dépôt de plainte est venu s'insérer dans l'objet d'une recherche en cours, donnant à voir non seulement le moment de contestation, mais aussi les étapes de la mobilisation qui l'ont précédé. L'analyse des trajectoires individuelles d'une vingtaine de prostituées trans de la même nationalité, dans le cadre d'une recherche menée la même année dans une ville de France sur leur santé⁸ a permis d'approfondir l'étude des rapports de pouvoir dans lesquels elles étaient impliquées.

- 4 Pour commencer nous nous intéresserons à l'organisation du voyage des trans en question et de leur installation dans la ville de « B » et plus particulièrement au rôle tenu par l'une des plus anciennement arrivée dans ce processus. Nous verrons comment peu à peu, au gré du durcissement des politiques migratoires et répressives à l'égard des prostituées, ses services se sont assortis d'intérêts plus lourds et d'un contrôle plus étendu sur la vie sociale et économique de ses pairs. Pour éclairer la construction de ces rapports de pouvoir entre trans, nous nous attarderons ensuite sur la façon dont les différentes catégories selon lesquelles elles sont perçues, tant dans leur pays d'origine qu'en Europe, en tant que trans, prostituées, puis immigrées, interfèrent sur leur trajectoire personnelle et sur leur organisation collective. Le rapport à la famille et à l'image de soi permettent de mieux saisir les motivations qui alimentent leur projet migratoire et leur souci de se maintenir en Europe. Or pour mener à bien ces projets, les candidates à la migration puisent leurs ressources dans leurs réseaux sociaux, s'appuyant sur celles qui les ont précédées sur ce chemin-là. De même, pour se maintenir dans l'espace prostitutionnel de la ville de « B », il leur faut trouver les moyens de contourner les différents niveaux de contraintes qui s'exercent du fait de leur statut de prostituée et d'immigrée. Ces multiples tactiques⁹ ou négociations du quotidien, s'appuient ici aussi sur l'expérience d'autres compatriotes trans. Pour autant, le rapport aux pairs est ambigu : à la fois pôle de solidarité où puiser des ressources et des savoir-faire, notamment dans le cadre du rapport entre anciennes et plus jeunes, il est aussi lieu de rivalités où se joue le pouvoir de celles qui détiennent ces savoirs. Evoluer aux marges de la légalité et de la norme dominante n'implique pas l'absence de tout sens de la justice ; ce « monde local de valeurs » (E.P Thompson cité par D. Fassin, 2009), a ses propres limites au tolérable. C'est ainsi que, comme nous le verrons pour finir, plusieurs parmi les trans latino-américaines qui se prostituent dans cette ville vont dénoncer la place prise par l'une d'entre elles. Le jeu de rivalités aidant, quelques-unes décident de mettre en concurrence le pouvoir de la « plus ancienne » et celui de l'État français à les protéger. Ce faisant, elles vont se heurter à l'incompatibilité des catégories de « trans, prostituées et étrangères » avec celle de « victime » reconnue et légitime, et faire ainsi l'expérience des différentes natures de la frontière qui les maintiennent à l'écart, non seulement administratives et juridiques, mais aussi morales et symboliques.

1. Immigrer et se prostituer : un savoir qui se monnaie

- 5 Les nombreuses contraintes qui caractérisent l'espace social et spatial des prostituées en Europe ont creusé l'écart entre celles qui disposent d'un savoir « migrer » et celles qui sont candidates à la migration. Dans le cas de la ville de « B », cet écart est sujet à une forme de hiérarchisation entre trans de la même nationalité, avec à son sommet Regina¹⁰, désignée comme la première arrivée et qui bénéficie de certaines prérogatives en échange de services rendus aux nouvelles arrivées. D'autres anciennes occupent des positions relativement privilégiées au sein du groupe, soit qu'elles agissent de concert avec Regina, soit qu'elles se positionnent en concurrence, comme nous le verrons, dans l'accueil des nouvelles venues.
- 6 Comme d'autres migrants plus expérimentés, les anciennes monnaient leur savoir-faire auprès des nouvelles venues (Morice et Potot, 2010, p. 18). Cela consiste généralement à faire l'avance des frais de voyage et à indiquer le meilleur parcours ou la procédure la plus sûre pour immigrer. Une fois en Europe, les nouvelles arrivées doivent rembourser le prêt avec plus ou moins d'intérêts, selon, entre autres, le mode de transport emprunté, le niveau de difficulté à surmonter, la position de l'une ou l'autre des parties, etc.
- 7 Dans la ville de « B », les services de Regina auprès de ses compatriotes, se sont progressivement étendus de l'organisation du voyage au contrôle de la vie sociale et économique de ses pairs.

« Une chose compense une autre » : un accueil sous contrôle

- 8 La relation entre Regina et les nouvelles venues repose sur une forme de contrat tacite, dans lequel elle offre un moyen d'émigrer et une « place » dans l'espace social et économique des trans de la ville. En échange, elle reçoit de nombreux avantages en espèces et symboliques.

Comme le dit Paloma : « Bon, si j'ai payé, une quantité, mais bon, d'un autre côté, c'est bien... j'ai des papiers, j'ai des médicaments, une chose compense une autre. »

- 9 L'arrivée des premières trans latino-américaines dans cette ville remonterait à la fin des années 1990. Les entretiens menés et les archives des observations de l'association dans le cadre de ses tournées de rue indiquent que dans leur grande majorité, ces trans sont d'abord passées par l'Italie où elles ont séjourné quelques mois voire quelques années. Les plus anciennes, dont Regina, seraient venues s'installer en France après avoir vécu plusieurs années en Italie à la fin des années 1990. En 2001, elles sont ainsi 4 trans de la même origine latino-américaine repérées par l'association lors des tournées de rue, contre 14 en 2002. Un chiffre qui reste plus ou moins stable avant d'atteindre 38 en 2008 et 40 en 2010.
- 10 Les années 2000 ont été marquées par un durcissement des politiques d'immigration à l'égard des étrangers en général, et des prostituées en particulier (Campani, 1999 ; Abbatecola et Ambrosini, 2010). Les politiques d'immigration ont été introduites plus tard en Italie que dans le reste des pays d'Europe du Nord et il faut attendre la moitié des années 1990 pour que l'immigration devienne peu à peu un réel enjeu politique. Le traitement médiatique de la prostitution des femmes étrangères sous le terme de « traite des femmes » va à ce titre, en Italie, comme dans de nombreux autres pays européens, largement contribuer à cristalliser les débats sur l'immigration autour de la thématique de la sécurité et de la criminalité (Campani, *op. cit.* p. 55 ; Andrijasevic, 2005). Tout comme en France, les prostituées étrangères sont d'autant plus affectées par ces politiques d'immigration qu'elles constituent régulièrement depuis la fin du XX^{ème} siècle, un des points de concentration du discours de dénonciation de la présence des étrangers (Vernier, 2005). Elles sont ainsi devenues une figure quasi paradigmatique des registres à la fois moral et sécuritaire qui sont mobilisés dans différents pays d'Europe de l'Ouest pour présenter les femmes étrangères comme des victimes et les hommes étrangers comme des sources de danger (De Montvalon, 2007 ; Vernier, 2007 ; Anderson et Andrijasevic, 2008 ; Jaksic, 2009)
- 11 Face aux contraintes politiques et locales, la mobilité est une tactique récurrente chez les prostituées à la recherche d'espaces plus cléments, où la mobilisation policière ou des riverains n'est pas encore organisée et où elles ne sont pas perçues comme trop visibles (Redoutey, *in* Handman et Mossuz-Lavau, 2005, p. 51 ; Weltzer-Lang *et al.*, 1994). Que ce soit à travers les frontières d'un grand centre urbain ou entre celles des États européens, les prostituées usent du déménagement comme une tactique de contournement des points de pressions. De cette façon, cette ville de France est devenue, pour ce groupe de trans chassées des trottoirs italiens, un lieu de repli, au départ temporaire ou par intermittence, puis plus permanent. Utilisant les ressources à disposition, l'installation de quelques-unes a fini par en attirer d'autres au fil des réseaux de connaissances, les plus récemment installées étant venues directement d'Amérique latine.
- 12 Regina est présentée par toutes les trans interrogées, sans exception, non seulement comme la première arrivée, mais aussi comme celle qui a facilité l'arrivée de la plupart de ses compatriotes trans dans cette ville. Ses services vont de l'aide au voyage jusqu'à l'installation et la vie sur place. Elle facilite l'accès aux papiers nécessaires (visa, passeport), elle peut participer à – ou s'occuper de – l'achat du billet d'avion, elle donne les indications sur le chemin à suivre (par l'Espagne, l'Italie ou Paris, puis par le train jusque dans la ville de « B », etc.) et accueille les nouvelles arrivées dans son appartement. Les nouvelles venues disent être restées pour la plupart entre huit mois et un an chez elle. À leur arrivée, Regina leur donne une « place », symbolique et réelle. Comme en témoigne Loren : « Elle t'amène, elle te dit : "Tu vas travailler ici, tu vas t'habiller comme ça, tu vas faire comme ça, comme ça." [...] Elle te dit aussi les prix que tu dois faire, [...] elle te dit les prix pour ici, elle te dit où tu vas t'arrêter, elle te dit comment tu le dis en français : "Ça, c'est une voiture"... ». Regina organise aussi la vie festive, à l'occasion de virées italiennes en direction de Milan et exerce, de l'avis des trans rencontrées, un contrôle sur la vie sociale qui peut aller jusqu'à imposer un choix dans la vie amoureuse des nouvelles venues.¹¹
- 13 L'observation et les entretiens menés montrent que leur vie sociale est relativement limitée au groupe des pairs. Les personnes trans se voient entre elles, ont peu d'ami(e)s à l'extérieur¹² et

prennent une partie de leurs repas ensemble. Quelques-unes parmi les trans assurent un service de cantine (« cantina ») certains jours de la semaine à leur domicile. Selon les habitudes et les affinités, des groupes se font et se défont autour de ces temps de réunion. Regina exerce un contrôle sur certains des aspects de cet espace de socialisation, que ce soit directement ou indirectement, par le biais de jeux d'alliances. Mais elle n'est pas pour autant omniprésente. Ainsi, un certain nombre de trans ont aussi mis en place un système d'épargne sous la forme d'un jeu de type « tontine »¹³, duquel Regina est exclue parce que, d'après leurs dires, trop peu « sérieuse ».

- 14 A la fois un lieu ressource, de mise en commun et d'échange d'informations, le groupe des pairs est aussi le lieu de nombreuses concurrences et jalousies qui se traduisent par des bagarres fréquentes. Le terme d'« espace social » tel qu'il est appréhendé par Lilian Mathieu (2000b) au sujet de la prostitution, permet de « rendre compte [...] du mode d'existence des collectifs que forment les individus partageant un même statut déviant [sans] présupposer une cohésion et une homogénéité élevées [de ces] univers » et tout en intégrant « leur hétérogénéité constitutive » (p. 100). Il précise que ce mode d'existence collective est « avéré » quoique « fluide, informel, instable » et s'inscrit ainsi davantage dans des « configurations d'interdépendances » qui ne se caractérisent pas tant par les liens qui unissent leurs membres que par les contraintes qui les concernent collectivement (L. Mathieu, *op. cit.*, p. 100).
- 15 Dans ce contexte de fortes contraintes politiques et sociales, Regina propose un service à celles qui, comme elle, se trouvent liées par un statut commun, mais qui, nouvelles venues, n'ont pas encore acquis le savoir-migrer ou se prostituer propre cette ville. Le fait que toutes aient intégré la précarité de leur statut de migrantes et de prostituées permet en outre à Regina d'entretenir des mécanismes de peur et de croyances qui alimentent le rapport de forces à son avantage.

« Pour venir en Europe, nous ne sommes pas millionnaires » : le prix du passage

- 16 « Pour venir en Europe, explique Luz, nous ne sommes pas millionnaires. Il n'y a pas beaucoup d'argent. Bon, il y a des copines qui peuvent t'aider, qui peuvent prêter combien ça te coûte pour le billet : “je t'amène ici et après tu me payes”. Il y en a d'autres qui te disent : “je te prête 1000 et tu me rends 10 000”, comme ça, non ? Et il y en a d'autres qui avaient de la chance, qui sont venues seules. Ça, c'était mon cas, je suis venue seule. » Même dans le cas de celles qui viennent « seules », comme Luz, il est rare qu'elles n'aient pas emprunté à une amie déjà sur place une partie du montant nécessaire pour le voyage. Le recours à des voies de migration non légales fait monter le coût du voyage (faux visas, argent à montrer à la frontière pour prouver que l'on est « touriste », argent liquide dont il faut disposer à l'arrivée, « prix » à payer pour se faire aider au début de séjour, etc.). Toutes contractent ainsi une dette plus ou moins importante vis-à-vis d'une « copine » qui facilite non seulement l'obtention des papiers et titres de transport, mais aussi l'insertion dans le groupe des pairs une fois en Europe.
- 17 Les premières trans venues par le biais de Regina racontent qu'elles ont dû payer trois ou quatre mille dollars. Et plus récemment, le prix serait passé à dix mille euros. Certaines le justifient par la difficulté accrue d'organisation de la migration : « Évidemment, je devais lui payer l'argent qu'elle m'a prêté pour le voyage. C'est ce qu'elle a fait avec toutes les [trans du pays « A »] qui sont ici. Elle demande le remboursement du voyage. À cette époque-là, l'argent était 1000 euros. Maintenant c'est 10 000 euros. C'est le prix pour payer la mafia, il faut payer des personnes au [Pays] qui travaillent à l'ambassade française, italienne. Ils prennent 5000 ou 6000 euros pour un visa. La personne qui connaît ces gens te dit : “je t'aide, mais tu dois payer”. Donc les autres filles remboursent l'argent qu'elle [Regina] a payé pour le voyage ». Quel que soit le coût réel dépensé par Regina, ou les moyens qu'elle mobilise réellement pour parvenir à faire venir ses compatriotes, la plupart des trans justifient d'elles-mêmes le coût élevé de ce passage par le contrôle accru des migrations internationales. En plus de ce « tarif » lié au voyage, s'ajoute un « droit d'entrée » sur le territoire prostitutionnel de la ville qui serait de l'ordre de 3000 euros. Cette forme de « taxe » au séjour s'applique à celles qui sont arrivées par leurs propres moyens tout comme à celles qui ont bénéficié de l'« aide au voyage » de Regina. Cette « taxe » sera, elle, davantage remise en question, quoique la nécessité de réguler

l'espace prostitutionnel face à une politique contraignante en la matière servira, ici encore, à justifier cette pratique.

Croyances et menaces : les ressorts d'un pouvoir localisé

- 18 L'adhésion au système d'allégeance à Regina n'est pas aussi évidente qu'il y paraît, puisqu'il lui faut avoir recours à la violence.¹⁴ Abril l'explique ainsi : « Qu'est-ce que tu veux faire ? Tu parles pas français. Où tu vas aller ? Tu connais seulement [Regina] et l'autre personne qui habite ici [une autre nouvelle]. Où tu vas aller et frapper à la porte et dire qu'elles t'ont demandé 10 000 euros ? D'abord elle fait peur... après elle parle, elle te dit : "Je vais t'envoyer à la police, tu as pas de papiers. Je rentre, je sors de prison et je suis toujours là en France, tout le temps". Alors, ça te fait penser un peu. Tu te dis : "Peut-être qu'elle a quelqu'un connu dedans qui la fait entrer et sortir de prison"... ».
- 19 Regina tire son pouvoir de la croyance largement répandue qu'elle connaît les rouages et a des entrées qui lui permettent de réguler la vie sur place (y compris auprès des instances policières). Le mot court que Regina est « protégée ». Malgré ses délits (racolage, conduite en état d'ébriété et agressions diverses), elle n'est pas expulsée, se disent les trans, qui ajoutent qu'elle aurait aussi le pouvoir d'intervenir pour les faire expulser. Au moins la moitié des trans rencontrées évoquent ainsi la même histoire, avec différentes variantes, d'une trans qui se serait opposée à Regina et qui aurait été expulsée peu après. Elles sont pour la plupart conscientes qu'elles n'ont pas vraiment de preuves, qu'il s'agit d'une « légende urbaine » parmi d'autres, mais préfèrent ne pas prendre de risques dans un contexte où elles ont si peu de recours.
- 20 Regina doit cependant constamment produire des signes ou symboles permettant de légitimer cette croyance. Elle affiche ainsi une forme de connivence avec certains policiers, elle s'informe constamment sur les dire et les faire des unes ou des autres, et montre également une certaine aisance à résoudre les difficultés matérielles de ses pairs, par exemple pour trouver un appartement à louer sans avoir à présenter de carte de séjour ou un contrat de travail, comme il est généralement exigé. Son pouvoir n'est donc pas acquis une fois pour toutes, mais repose sur un certain effort de sa part pour fournir ces symboles, qu'ils soient des marqueurs positifs (sa capacité à trouver un appartement pour une autre) ou négatifs (la menace que représentent ses relations supposées avec des policiers pour celles qui s'opposeraient à elles). Les trans latino-américaines qui, avec le temps, prennent leurs marques, construisent des liens avec d'autres sources d'information, apprennent la langue et gagnent en autonomie ont moins besoin des services de Regina, voire peuvent proposer une offre de protection concurrente auprès des nouvelles arrivées.

Des offres de protection en concurrence

- 21 La plupart des trans semblent s'accommoder de la place et du rôle de Regina. Plutôt que de contester radicalement cette place, elles cherchent à négocier une plus grande autonomie, voire une part du pouvoir sur les nouvelles arrivées. Ce rapport de forces instaure un système où la position de dominante n'est pas exclusive d'autres positions relativement dominantes, du moins sur un certain nombre de personnes nouvellement arrivées dans le groupe. Ainsi, d'autres que Regina prélèvent des taxes sur une partie du territoire prostitutionnel, sous la forme de « cadeaux » en échange d'une protection, ou du moins d'une intégration dans leur secteur. Ces autres taxes ne font pas nécessairement concurrence à Regina, qui fait appel à ces anciennes lorsqu'il s'agit d'aller menacer une autre qui refuse de lui payer son droit d'entrée dans la ville de « B ». Les nouvelles venues apprennent à naviguer entre ces différentes sources de pouvoir, à l'exemple de Clara, qui paye non seulement le droit d'entrée à Regina, mais offre régulièrement des cartouches de cigarettes à une autre qui régent un boulevard de la ville. Cette dernière refusera alors de rejoindre Regina lorsqu'elle l'appellera pour menacer Clara, qui a fait venir des nouvelles sans lui payer de droit d'entrée, arguant qu'elle n'a rien contre cette dernière. Tactiques de résistance et jeux de concurrence sont ainsi au cœur de cet espace de socialisation, où le pouvoir n'est jamais totalement unique et localisé.
- 22 Aussi, le fait que Regina crée de l'insécurité dans un contexte où de plus en plus de trans latino-américaine s'installent dans la ville de « B » – ce qui les rend plus difficiles à contrôler – ouvre la voie à de nouvelles offres de protection. D'autant plus que ces menaces créent des peurs

et des instabilités qui vont appeler de nouvelles logiques de solidarité/dépendance. Certaines vont ainsi entrer en résistance plus ou moins larvée ou avouée contre Regina et faire venir à leur tour d'autres personnes trans qu'elles mettront sous leur propre protection, négociant tant bien que mal avec Regina leur installation.

23 Ce qui va être remis en cause n'est donc pas le prix de la migration, ni même la taxe que Regina prélève comme un droit d'entrée sur le trottoir, bien qu'elle comporte une composante d'exploitation matérielle, au sens d'un profit réalisé sur le travail d'autrui. Regina est allée plus loin que ce que les valeurs et les normes de ce groupe lui permettaient de faire. L'équilibre fragile de cet espace social s'en trouve alors questionné, suivant les lignes concurrentielles qui le traversent.

24 Pour commencer, Regina demande beaucoup plus que ce dont il était convenu au départ et va jusqu'à faire payer celles qu'elle n'a pas fait venir elle-même, exigeant une taxe de « droit d'installation » dans cette ville. Les nouvelles doivent ainsi rembourser celle qui les a fait venir à « B », mais aussi payer Regina pour pouvoir y rester.

25 Le fait de payer sa place est une pratique courante dans l'espace de la prostitution (Mathieu, 2000b ; Weltzer-Lang *et al.*, 1994). En revanche, Regina fait aussi payer de nombreux autres aspects de la vie locale. Comme le raconte Esperanza : « Après, le fait que tu lui payes la recharge téléphonique, ça, c'est à part. C'est en plus des 10 000 euros. Elle te disait : "Alors j'ai besoin de recharges... il faut que tu m'achètes une recharge, de 35." Si tu lui dis "mais j'ai pas d'argent", elle te dit : "Ah, mais c'est pas possible, [dans la ville de « B »], il y a beaucoup d'argent ! Mais je vais t'envoyer la police et tu vas faire la déportation, et tout !" Aah... tout le monde qui habite avec elle, c'est comme ça. "Et je vais partir en Italie, je vais faire la fête. Tu peux me donner 200 ?" Waouh... Et si je dis non, oh, qu'est-ce qu'elle va dire ! »

26 Ainsi, pour comprendre comment les rapports sociaux au sein de cette « micro-communauté » se structurent, il est important de l'appréhender non seulement du point de vue de l'immigration, mais aussi de celui de l'émigration, afin de comprendre les dynamiques qui la traversent depuis le point de départ.¹⁵ Comme nous allons le voir, le rapport entre plus jeunes et plus anciennes est central dans la formation de l'espace social des trans. Tout aussi centraux dans les préoccupations des trans rencontrées, sont les rapports à la famille et la volonté de gagner un statut valorisé à travers la migration. Ces aspirations instruisent les choix et les comportements adoptés par les trans, notamment dans le cadre de leur projet migratoire. Cependant, pour se maintenir en Europe et dans les espaces prostitutionnels, encore faut-il pouvoir contourner ou déjouer les contraintes imposées par les politiques migratoires et celles qui ciblent les prostituées dans l'espace urbain. Le groupe de pairs et le savoir des plus anciennes sont ici à la fois une ressource et une contrainte. La combinaison de ces niveaux d'analyse apporte un éclairage, plutôt qu'elle n'a vocation à expliquer l'impact des politiques nationales et des rapports sociaux, notamment dans le cadre de la famille, sur les rapports de pouvoir au niveau microsocial entre trans latino-américaines prostituées dans cette ville. Ceci nous permettra ensuite d'envisager quelles sont les logiques de résistance qu'elles peuvent – ou non – mobiliser.

2. Le recours aux anciennes pour réguler les contraintes

La place des plus anciennes

27 Presque toutes les trans rencontrées racontent comment leur affirmation identitaire s'est généralement faite sous l'égide d'une plus ancienne. Les nouvelles trans ou trans en devenir sont ainsi accompagnées, guidées dans des domaines aussi variés que la transformation de leur corps (la prise d'hormones, les injections de silicone...), l'intégration dans les lieux de vie et de socialisation propres au groupe communautaire (quartiers de la capitale, boîtes de nuit, restaurants, bars), ou encore l'initiation à la coiffure ou à la prostitution. En retour, la « nouvelle » offre ce qu'elles nomment toutes des « cadeaux » (bouteilles d'alcool, repas, cigarettes, sorties...) à sa protectrice et toutes deux tissent ainsi un lien de réciprocité affective et sociale.

28 Le fait d'être trans demeure une source d'exclusion, comme l'attestent non seulement les entretiens réalisés, mais également des études et rapports en provenance d'universitaires et

d'organisations nationales ou internationales¹⁶. Le moment de l'affirmation identitaire dans une société hétéronormée qui conçoit le fait d'être trans comme une déviance s'accompagne souvent d'une rupture avec la famille et les réseaux de socialisation qui lui sont affiliés. Certaines racontent être parties d'elles-mêmes, leur mode de vie étant déjà décalé, comme le raconte Loren : « Je suis partie de chez moi [...] avec d'autres copines, parce qu'on travaillait le soir, on dormait le jour et on mangeait à d'autres horaires : on avait une vie différente. » D'autres font le récit d'une rupture plus douloureuse : « Ma famille m'a dit "dégage !" et je suis partie de la maison. » Le groupe des semblables devient le lieu où il est possible de trouver des formes de support et de soutien (Howe, Zaraysky et Lorentzen, 2008)¹⁷. Nombre d'entre elles intègrent ainsi un nouvel espace social dont elles apprennent et adoptent progressivement les modes d'être, les valeurs et les normes. Cet apprentissage par le groupe des pairs constitue une tactique essentielle pour pallier la discrimination. Elle n'est d'ailleurs pas propre aux trans et se retrouve fréquemment parmi les groupes d'individus considérés par la société dominante comme déviants (Becker, 1985 ; Goffman, 1975 ; Bornstein, 1996 ; Augst-Merelle et Nicot, 2006). Pour autant, la formation d'une communauté aux contours plus ou moins flous, essentiellement déterminée par le rejet de la société dominante, ne constitue pas nécessairement un tissu social homogène et solidaire, mais bien plutôt une « configuration d'interdépendance » (Mathieu, 2000b) instable et mouvante. Dans ce contexte, bien que ceci ne soit pas le propre des populations marginalisées, la relation entre plus jeune et plus ancienne est un des axes selon lesquels se structurent les rapports sociaux entre trans. Cette question de l'âge est d'autant plus cruciale qu'il s'agit d'un espace social où l'apparence est centrale, à la fois comme signe d'accomplissement identitaire et comme source de revenus pour celles qui exercent la prostitution (voir notamment Pourette, *in* Handman et Mossuz-Lavau, 2005, pp. 269-279 ; Mathieu, 2000a, p. 206). Il est à noter que l'ancienneté ici, est non seulement question d'années, mais aussi de niveau d'avancement dans la transformation ou de statut social parmi les pairs, ou encore d'expérience acquise dans la migration pour celles qui se trouvent en Europe.

29 La relation qui lie une plus ancienne à une plus jeune repose sur un échange de services. La plus ancienne offre protection et intégration à une plus jeune, ou du moins nouvelle venue, qui, en retour, lui est alliée et lui procure des cadeaux matériels et symboliques qui assoient le statut de celle qui en bénéficie, quand ils ne sont pas une source directe de revenus pour celles qui se prostituent et dont l'âge avancé n'assure plus les mêmes revenus. Cette relation mobilise des valeurs qui ne sont par ailleurs pas propres aux trans, comme le respect des plus anciennes, et des affects intimement liés aux alliances qui se font autour de ces couples plus jeunes/plus anciennes. Ce type de relation n'est certes pas le seul élément de structuration de cet espace social, pas plus qu'il n'est unanimement accepté. Les rapports entre trans s'articulent autour d'une tension entre parrainages, alliances et concurrences. Même instables et fragiles, ces relations n'en demeurent pas moins une forme de protection et de soutien pour celles qui commencent à s'affirmer en tant que trans et qui doivent faire face aux mécanismes d'exclusion de la société dominante.

30 En contexte de migration, les contraintes étant diversifiées, ce rapport va évoluer, notamment parce que désormais l'ancienneté se mesure non seulement à l'aune de l'âge ou de la transformation identitaire mais aussi à celle de l'expérience migratoire et du savoir-migrer acquis. Le fait de migrer a aussi une incidence sur les positions socio-économiques des trans, notamment dans l'espace social familial. La migration et les profits matériels qu'elles en tirent vont en effet leur permettre de regagner un statut valorisé auprès de leurs familles, à condition, toutefois, de pouvoir se maintenir dans cette position d'émigrées.

La famille, ou comment regagner un statut à distance

31 « Maintenant, tout a changé », nous dit Alicia. « Mon père, qui était si sévère, m'appelle "ma fille". Il m'adore. Je suis une autre personne. Quand tu rentres d'Europe, tu as le respect des autres, un respect unique. Mon père dit à ses collègues : "Ce qu'elle fait, elle le fait en France, elle vit en France, et elle vient voir sa mère, je ne peux rien lui dire"... ». Elle continue : « Si quelqu'un te demande : "Où habites-tu ?" – En France, je suis [au pays] pour des vacances",

ça change tout ». Toutes les trans rencontrées témoignent d'un statut regagné auprès de leur famille par le biais de l'émigration. Qu'elle soit réelle ou perçue, cette valorisation auprès des familles, mais aussi au sein du groupe des pairs, est omniprésente. Les unes payent les factures et les dettes des uns, les autres payent des études à leurs frères et sœurs. Nombreuses sont celles qui ont envoyé suffisamment d'argent pour offrir une maison ou une extension de la maison à leurs parents. Le récit de Nieves est très explicite à cet égard : « Maintenant, ma famille, ça va, parce que c'est moi qui... Quand je suis venue là, depuis quinze ans, j'ai acheté la maison à ma maman... Je paie l'université à mon frère, c'est moi qui ai payé pour porter mon autre frère en Espagne, ma sœur qui habite ici avec moi (...), c'est moi qui l'ai fait venir, et mon autre sœur aussi, c'est moi, c'est moi qui l'ai portée... Et à mon frère, je lui ai acheté la voiture pour qu'il fasse le taxi. Et à mon dernier frère, que c'est le dernier, maintenant, il travaille pour la publicité à la télévision... Et à mon autre qui est... c'est moi qui ai payé pour l'université et maintenant elle est avocate. J'ai la photo, là, de quand je suis allée à sa remise de diplôme, quand je suis allée au [pays]. J'ai donné beaucoup de choses à ma famille... Maintenant ma famille, ça va. [...] Ma relation avec mes parents a changé après que je suis venue ici en Europe. »

- 32 Les revenus et la forte charge symbolique attachée à la migration impactent sur leur relation, réelle ou ressentie, non seulement auprès de leur famille, mais aussi de leur corps et de leur identité. Darlyne le dit ainsi : « Pour nous, l'Europe, c'était le sommet ! Tu en étais fière ! Les copines qui rentraient d'Europe, elles arrivaient avec des belles voitures, des beaux vêtements, elles étaient belles. Tu les regardais comme ça [expression d'admiration] : "Regarde ! Comme elle est belle !" » L'émigration est le moyen pour elles de réaliser ou du moins contribuer à réaliser une transformation identitaire, que ce soit par le biais d'opérations chirurgicales (qu'elles financent grâce à l'épargne réalisée au cours de leur séjour en Europe) ou de soins apportés à leur image (vêtements, bijoux, etc.). Celles qui sont séropositives trouvent aussi en Europe les moyens de se soigner, soins qui sont, selon les dires des trans rencontrées et de la littérature disponible en la matière, difficilement accessibles dans leur pays pour les trans.¹⁸ Esperanza l'explique ainsi : « Même si nous avons le sida, mais nous vivons en France, en Europe, nous sommes la gloire. [...] Regarde, ça, c'est toute ma famille [elle montre les photos de sa famille], mon cousin, mon beau-frère, ma mère... et toutes ces personnes avec leur pauvreté ont la fierté de dire : "J'ai mon frère... enfin ma sœur qui vit en France"... ».
- 33 C'est donc tout un statut social, qui passe par un changement physique et symbolique, qui est regagné. Selon Raquel : « Quand tu vas dans un autre pays, tu y vas pour retourner meilleur, dans des meilleures conditions, pour revenir meilleur. » Abril souligne de même : « J'ai montré à ma famille que je suis une personne correcte, discrète. Ma famille m'accepte comme je suis, maintenant. Quand ma mère m'appelle et elle me dit qu'elle a besoin d'argent, alors je sors et... après je lui envoie l'argent. »
- 34 Les opportunités que leur offre la migration et, pour celles que nous avons interrogées, la prostitution, leur permettent d'acquérir un statut à distance. Pour maintenir ce statut, il leur faut cependant se maintenir dans cette distance qui leur permet de profiter du différentiel de niveaux de vie, mais qui implique aussi un rapport distancié des familles au stigmate dont la société a affublé leur proche. Or, se maintenir à distance implique de déjouer les pressions qui s'exercent sur les étrangers en Europe, d'une part, et sur les prostituées dans l'espace urbain, d'autre part. Dans ce contexte, les premières arrivées, celles qui ont déjà pris leurs marques sur un territoire donné, interviennent comme des instances de régulation.

La régulation des arrivées dans la ville de « B »

- 35 Alors que la pression des politiques répressives à l'égard des étrangers et des prostituées s'est accentuée dans la plupart des grands centres urbains en Italie et en France au début des années 2000, la prostitution s'est déplacée à la périphérie des villes et vers d'autres villes de taille moyenne.¹⁹ La ville de «B» est alors présentée comme un lieu « plus calme » – « tranquille » est un terme récurrent dans les entretiens – où la concurrence se fait moins sentir. Esperanza explique ainsi : « À Paris, je ne pouvais même pas travailler, car j'étais persécutée par les trans, persécutée par les hommes. En Italie, j'avais les mêmes problèmes, j'avais la concurrence

des gens, les trans et les maquereaux... Alors qu'ici c'était bien. Mais à la fin de 2007, ça a commencé à baisser. » Passées de 4 en 2001 à 40 en 2010,²⁰ cette augmentation rend leur présence d'autant plus visible que la répartition des prostituées sur les trottoirs de la ville se fait notamment par nationalité d'origine.

36 La visibilité accrue de leur présence inquiète la plupart des trans du pays « A » rencontrées dans cette ville, à l'instar de Loren, qui s'emporte : « Je [...] dirais [aux nouvelles] d'aller en Espagne ou en Italie, mais pas de venir à [« B »], on est trop nombreuses, c'est fini, c'est fini. » Elles ont intégré ces contraintes et la concurrence qu'elles induisent entre elles, à tel point qu'elles la justifient, comme Darlyne, qui explique : « Quand je suis arrivée à [« B »], nous étions cinq, maintenant, on est plus de cinquante. C'est normal que le préfet, la police soient saturés. C'est naturel. » Or, s'il apparaît « naturel » que les autorités ne puissent plus tolérer leur présence dans l'espace public, il en découle qu'il faut trouver un moyen de réguler l'arrivée des nouvelles venues dans cet espace.

37 La plupart des prostituées, et pas seulement trans, sont généralement conscientes qu'il existe une relation entre leur visibilité et leur relation avec les forces de l'ordre. Moins elles sont visibles (que ce soit par le nombre ou par le comportement), moins elles interfèrent avec le voisinage et moins elles sont susceptibles de subir les pressions des services de police. Que ce soit pour le bien-être des riverains ou pour s'apitoyer sur le sort des prostituées, les solutions adoptées sont généralement les mêmes : cibler, chasser les prostituées des zones urbaines, les rendre invisibles (Weltzer-Lang *et al.*, 1994 ; Handman et Mossuz-Lavau, 2005 ; Vernier, 2005 ; Maffesoli, 2008 ; Deschamps et Souyris, 2009). Or, il suffira que l'une d'entre elles soit repérée pour avoir enfreint la loi, par exemple pour « trouble à l'ordre public », et c'est l'ensemble du groupe qui en supportera les conséquences. Nelly le résume ainsi : « Si un client porte plainte, la police va s'en prendre à toutes les [trans latino-américaines]. Et pour la préfecture, ça pose aussi un problème. » Les prostituées ont ainsi intérêt à réguler d'elles-mêmes la visibilité de leur groupe d'appartenance (ou du moins celui auquel elles sont affiliées par les autorités). Ceci est d'autant plus vrai que, comme le dit Nelly, ces pressions subies en tant que prostituées ont une incidence directe sur leur statut administratif, et vice versa.

En Europe : « Toutes les portes sont fermées pour nous. »

38 Une fois arrivées en Europe, les trans font face à de nouvelles contraintes. Certes, elles gagnent de l'argent, mais elles sont confrontées à un isolement encore plus important. Elles ne sont plus seulement des trans prostituées, elles sont aussi, par le jeu des politiques migratoires, des étrangères dépendantes d'une administration dont il est difficile de comprendre les logiques.

39 Plus de la moitié des personnes trans de l'échantillon bénéficie de titres de séjour au titre d'étrangers malades. Certaines se sont mariées en Espagne et une autre tente une demande de régularisation au titre du Pacs. Pour obtenir le droit de résider légalement sur le territoire français, « il faut des choses concrètes, explique Alice, soit tu es malade, soit tu es mariée, soit tu as été persécutée dans ton pays, soit tu es pacsée... » Une autre ajoute la possession d'un contrat de travail. Dans leur cas, les opportunités sont réduites et les conditions d'accès à chacune de ces catégories du droit sont soumises au pouvoir des préfectures et aux aléas de politiques migratoires. La catégorie « étranger malade » s'est vue ainsi remise en cause par les évolutions du droit des étrangers et plusieurs personnes trans sont restées de longs mois, parfois plus d'un an et demi, sans titre de séjour et donc sans droits afférents.²¹

40 Face aux aléas des décisions administratives, chacune trouve des tactiques pour tenter de se maintenir sur le territoire. Par exemple, Darlyne a mis en place une tactique de repli : « Depuis 2004, [j'ai] la carte étranger malade. Mais je me suis mariée avec lui [un Espagnol] parce que je me suis dit : "C'est mieux d'avoir une carte de séjour... que en France à tout moment ça peut s'arrêter, la carte de séjour, pour la maladie qu'ils te donnent..." [...] L'année dernière, j'avais un mois, deux mois, trois mois [des récépissés]... et je suis restée trois mois sans aucune carte, mais comme j'avais la carte espagnole, je pouvais voyager ».

41 Le fait qu'elles se prostituent constitue clairement, quoique jamais officiellement²², une barrière au renouvellement de leur titre de séjour comme étrangère malade. Au stigmate de prostituée, s'ajoute ainsi celui d'étrangère. Cette combinaison n'est pas une simple addition,

mais chacun des deux stigmatisés est décuplé du fait de l'autre. Sur les lieux de prostitution, le fait qu'elles soient étrangères les positionne comme nécessairement suspectes, voire comme coupables (Vernier, 2005 ; Jaksic, 2008). Or, elles craignent plus que tout d'être renvoyées, expulsées du territoire. Dans ce contexte de forte incertitude, les nouvelles s'en remettent d'autant plus aux plus anciennes, d'abord pour organiser leur arrivée en Europe, puis, une fois sur place, pour s'installer, se loger, se socialiser, mais aussi se protéger.

- 42 Le groupe communautaire apparaît alors comme une véritable caisse de résonance des multiples contraintes extérieures. Selon la règle de l'offre et de la demande, le prix de la « place » sur le trottoir d'une ville d'Europe semble ainsi découler à la fois du niveau de difficulté pour arriver et se maintenir en Europe (l'offre) et le nombre de personnes voulant venir s'y installer (la demande). Regina intervient alors comme une instance de régulation des arrivées. Pourtant, le rapport de forces instauré par Regina va se voir remis en cause, d'une part parce qu'à force d'exigences répétées et inassouvies, elle ébranle l'accord moral tacite qui la lie aux autres trans, d'autre part parce qu'avec le temps et les arrivées, la concurrence s'est renforcée. Misant sur l'État français pour déstabiliser son pouvoir, les trans qui vont porter plainte contre elle vont cependant vite être rattrapées par les processus de catégorisation qui veut que les prostituées, *a fortiori* étrangères et trans ne peuvent passer la frontière administrative de l'admission au séjour, même sous couvert du statut de victime.

3. Le temps de la révolte et des négociations

- 43 Mettant de côté la règle implicite et très rarement bafouée selon laquelle les personnes trans règlent leurs problèmes entre elles, quelques-unes vont porter plainte contre Regina. Plusieurs éléments combinés semblent expliquer cette démarche de dénonciation. Premièrement, ses exigences excèdent ce qui est généralement attendu des anciennes en positions de contrôle d'un territoire donné. Ensuite, elle aurait multiplié les coups d'éclats, attirant l'attention des forces de l'ordre sur l'ensemble du groupe des trans et par conséquent remettant en cause son rôle de régulatrice. Enfin, et surtout, elle ne constituerait plus la seule offre de protection et serait donc en concurrence avec d'autres compatriotes qui ont, elles aussi, accumulé un savoir et une connaissance du territoire de la ville leur permettant de faire venir des nouvelles. Le contrat moral tacite de départ serait ainsi rompu.

L'équilibre du pouvoir rompu : « Les chefs [...], au [pays] ils sont plus faciles à satisfaire. »

- 44 Selon Luz, au pays, « il y a ceux qui sont plus grands que toi, des trans qui sont là avant et qui te disent “tu peux pas t'arrêter ici, donne-moi, donne-moi dix ou vingt...” pour acheter de la drogue ou quelque chose comme ça... Mais quelqu'un qui te dit : “Si tu travailles ici, tu me payes 10 000”, non, ça y a pas. J'ai pas vu ça. En Argentine aussi, on te dit : “Dégage, ici c'est ma place”, basta. Mais après, qui te demande de l'argent, ça, non, non, c'est différent. Si je suis dans mon coin, on respecte, si tu t'arrêtes ici ou à côté, c'est pas la même chose ». Isabel confirme : « [Dans la capitale], dans chaque endroit, il y a un chef, qui se prostitue et qui contrôle [...] » ; Marisol ajoute : « Au [pays], tu peux lui acheter une bouteille de whisky et elle est contente ou l'inviter à dîner et elle est contente ».
- 45 Les nouvelles venues acceptent toutes le fait de payer les plus anciennes ou de leur faire des cadeaux, voire de vivre chez elles et de suivre leurs conseils. Elles respectent leur savoir et acceptent la répartition des tâches, dans la limite de ce qui sert leur intérêt et des alternatives réelles qu'elles trouvent pour réaliser leur projet de migration. Mais il semblerait que Regina, forte de sa position dominante et peut-être des difficultés accrues à venir en Europe, en ait profité pour monter le niveau de ses exigences et le prix de ses services. Elle aurait ainsi franchi plusieurs limites implicites de l'accord qui la lie aux autres.
- 46 Plusieurs trans qui se sont prostituées dans différentes villes ou pays (Italie, France, Allemagne, Argentine, par exemple) expliquent qu'il faut partout négocier et payer pour pouvoir « s'installer », généralement à celles qui les ont précédées sur ce territoire. Maya rapporte de son expérience en Italie : « Elles m'ont dit : “Travaille pas ici, pas là-bas”, mais elles m'ont rien demandé. Bon, elles m'ont pas donné l'argent pour le ticket, mais quand même

elles m'ont dit : "Travaille pas ici, pas là-bas, y'avait beaucoup de problèmes, travaille pas ici, dégage, dégage..." de tous les coins ! Après, bon, j'ai réussi à travailler, par ici, par là-bas, à droite, à gauche... » Elle ajoute, à la fin de l'entretien, une fois le micro coupé : « Les chefs ça existe aussi au [pays], mais c'est pas pareil qu'ici, ils sont plus faciles à satisfaire. » Maya n'a pourtant pas porté plainte contre Regina, parce que, explique-t-elle, cette dernière lui a permis de venir ici. L'observation et les autres entretiens montrent aussi qu'elle bénéficie probablement d'un carré d'ombre dans la zone d'influence de Regina, qu'elle exerce sur certains territoires et quelques nouvelles venues.

47 Regina a aussi menacé l'accord tacite d'invisibilité qui permettait de préserver la tranquillité du groupe. Elle a ainsi pris de plus en plus de risques, notamment en accumulant les accidents et les incidents (éclats de violence sur le trottoir ou attitude jugée trop provocatrice par les services de police), alors même que d'autres trans avaient acquis suffisamment de savoir et de ressources pour lui opposer une résistance et faire des offres de protection alternative. Comme le raconte Loren à chaque sortie de prison de Regina : « Je suis encore là... je suis encore là... et toujours pire, pire ! Pour ça que je suis venue demander qu'on parle à la police »...

48 Parmi les trans arrivées dans les années 2000 qui ont pris leurs propres repères, plusieurs ont fait faire venir à leur tour leurs « copines ». Dans certains cas, elles s'opposent à ce que ces nouvelles payent une quelconque taxe à Regina. L'exemple de Clara est significatif à cet égard : « J'ai amené une copine, quand elle [Regina] est sortie de prison, elle est venue me voir, elle m'a dit : "Elle doit me payer 3000. Elle travaille (sur l'avenue Z). Pour travailler, elle doit me payer." [J'ai répondu :] "Elle travaille pas avec moi, toi tu as dit que ta place c'est (boulevard Y) [Regina a continué :] "Si elle travaille (sur cette avenue), elle doit me payer !" [Mais moi je pense :] "Cette copine, elle est malade, elle a 44 ans, c'est pas comme si elle a 20 ou 19, non ?" [Regina, elle dit :] "Elle va payer, elle va payer !" [Clara :] "Je lui dis non, elle va pas te payer. C'est fini cette histoire." Elle [Regina] vient une première fois, un client lui a prêté la voiture. Avec deux ou trois travesties dedans. J'étais avec elle. Elle est venue avec la voiture... Comme un jeu, alors non, c'est pas possible, non. Elle me met la voiture dans les jambes ! Et elle rigole ! [...] J'ai demandé à ma copine : "Tu veux payer ?" Elle m'a dit : "Non, je veux pas payer." Alors je lui ai dit : "Je t'ai amenée ici, tu payes pas. Tu me payes à moi, mais pas à elle." » Au départ tentative de négociation, l'échange tel qu'il est rapporté ici, bascule alors dans l'opposition.

Le pari d'une nouvelle protection, celle de l'État français

49 Clara et d'autres avec elle font alors le pari de la protection de l'État français. Leur but est de saisir un autre pouvoir, celui-là plus institutionnel, pour mettre fin à la position dominante de Regina. Les entretiens réalisés montrent qu'en déposant plainte, leur objectif premier est non seulement de faire emprisonner Regina, mais surtout de la faire expulser à sa sortie de prison. Ensuite, elles espèrent une autre protection de l'État, cette fois au niveau administratif, puisque la loi française prévoit qu'une carte de séjour *peut* être délivrée à l'étranger qui dépose plainte pour proxénétisme et/ou traite des êtres humains²³. En faisant ce choix, elles décident en quelque sorte de miser non plus sur la protection du groupe des pairs, mais sur celle de l'État français. Elles mettent en concurrence le pouvoir de protection de la proxénète et celui de l'administration française.

50 Dans les faits, cette tactique s'est soldée par un échec relatif. Si celle qu'elles ont dénoncée a bien été jugée coupable et emprisonnée, aucune de celles qui ont porté plainte ne s'est vue reconnaître un droit au séjour au titre de victime de proxénétisme ou de traite des êtres humains, du moins dans l'année qui a suivi la demande. De nombreux recours au tribunal administratif ont été déposés, qui ont abouti au bout d'un an à la délivrance de récépissés de demande de carte de séjour, soit des réponses encore bien précaires. Au guichet, les discours étaient clairs : tant qu'elles sont prostituées²⁴, elles ne peuvent entrer dans la catégorie de « victime » et ne peuvent donc bénéficier d'une régularisation. Pourtant, aucun texte ne prévoit qu'il faille arrêter de se prostituer pour bénéficier de ce titre de séjour réservé aux victimes de traite ou de proxénétisme qui coopère avec les autorités. La loi en la matière prévoit cependant que la décision est à la discrétion du préfet, ce qui ouvre toute latitude à une interprétation

chargée d'affects et de représentations morales. Or, la charge affective et morale que véhicule l'image de la victime n'est pas, pour l'administration en particulier, compatible avec le fait de continuer à se prostituer. Ceci est d'autant plus vrai que les trans ne correspondent pas à la figure idéale de la victime, figure stylisée au fil des campagnes d'information et des articles de presse sous le visage de femmes, généralement jeunes, blanches, pour qui la prostitution est le résultat d'une contrainte violente. Cette figure correspond rarement au profil des personnes prostituées exploitées en général, qu'elles soient femmes, blanches ou prostituées avant leur arrivée dans le lieu d'immigration (Andrijasevic, 2010). En tant que trans, elles n'en sont que moins considérées comme « victimes de traite des êtres humains »²⁵. De victimes suspectes, elles deviennent des « victimes coupables » (Jaksic, 2008) d'avoir franchi les frontières de la nation, mais aussi celles des normes dominantes en matière de morale et de genre. Le fait de déposer plainte, de se présenter comme victime n'a pas suffi à les « blanchir », à les rendre acceptables par la société française, dignes de se voir ouvrir les portes de la légalité.

51 Cette expérience traduit bien sûr la puissance de la violence du stigmatisme dont on les a affublées, triple ou quadruple dans leurs cas, mais surtout la concurrence des cultures morales où, plus que les normes et les obligations, ce sont les valeurs et les affects qui régissent les relations sociales et politiques.

Échec et réajustements

52 Face à ce déni de statut, de place et de protection, certaines parmi celles qui ont porté plainte ont décidé de revenir à leur ancienne tactique, à savoir payer leur proxénète y compris pendant son séjour en prison. C'est là la protection qu'elles connaissent le mieux, qui a certes des conséquences qu'elles redoutent, mais qui assure au moins son rôle de rempart, de solidarité primaire devant les forces qui s'exercent contre elles dans ce contexte.

53 Une seule a trouvé une autre tactique, qui montre à quel point elle a bien compris les mécanismes à l'œuvre. Depuis plusieurs mois, elle ne se prostitue plus en France, mais en Allemagne. Elle n'est donc pas contrôlée en France et n'appartient plus, devant l'administration, à cette catégorie si émotionnellement décriée qu'est la prostituée. La préfecture n'a pas accepté d'emblée sa demande de titre de séjour et il a fallu passer par un recours au tribunal administratif. Mais, au final, elle est la seule parmi celles qui ont porté plainte à avoir obtenu son titre de séjour au titre de victime de proxénétisme et de traite des êtres humains. Ce résultat confirme combien les représentations en matière de prostitution jouent un rôle fondamental dans l'accès au droit, bien au-delà de ce que la norme juridique a prévu.²⁶ Le refus de délivrance d'un titre de séjour pour les autres personnes ayant dénoncé leur proxénète souligne combien il est difficile pour elles de trouver une autre protection que celle du groupe des pairs, même s'il s'agit, pour cela, de devoir faire allégeance à une « proxénète ». L'autorité de cette dernière est certes une autorité minée d'abus, mais avec laquelle il est possible de négocier, avec laquelle un minimum de valeurs sont partagées. C'est une forme de domination qui donne une place, et non pas qui la nie, qui permet d'exister socialement et économiquement, même si, pour cela, il faut en payer le prix.

Conclusion

54 Si les espaces de négociation sont maigres, ils ne sont pas inexistantes pour autant. Les « armes du faible » (Bessin et Roulleau-Berger, 2002) sont celles qu'on veut bien lui laisser et celui-ci ne manque pas d'imagination pour déclinier les opportunités qui sont à sa portée, comme le montrent les différentes tactiques des trans latino-américaines en termes d'alliances ou de mobilité, quitte à ce que ces logiques ne remettent pas en cause la domination, mais qu'elles la rendent seulement plus acceptable, plus vivable (voir Borgeaud-Garciandia, 2009). Les individus, *a fortiori* ceux qui sont en position subalterne, ont une « conscience pratique » qui opère quotidiennement, quoique pas toujours explicitement, notamment dans leur façon de « faire avec » (voir Giddens, cité par Bessin et Roulleau-Berger, 2002, p. 6). Restituer l'interaction dans les relations de pouvoir permet de montrer les relatives instabilités et les négociations du système. Entre l'approche misérabiliste qui ne met en avant que les logiques structurelles d'inégalités et « la théorie de l'action qui [...] crée de la fiction » (Bessin et

Rouleau-Berger, 2002, p. 4, 5), l'intérêt se déplace vers la performance située dans le temps et l'espace, où l'opportunité compte tout autant que les répertoires ou les ressources (L. Mathieu, 2004).

55 Restituer la dynamique interactionnelle des relations de pouvoir permet également de souligner les différences entre un pouvoir exercé par une institution administrative ou émanant d'une politique d'Etat et celui qui se manifeste dans une relation de type interpersonnelle (Addi, 2001). Une façon de saisir la différence entre ces rapports de pouvoir pourrait être de mesurer les marges de manœuvre qu'ils laissent – ou non – aux individus concernés. Il est en effet beaucoup plus aisé de négocier avec un pouvoir personnifié, concentré sur une ou quelques personnes, avec qui l'on partage une langue, des normes et des valeurs, qu'avec un pouvoir non personnifié qui émane de l'ensemble de la société ou de l'État, avec qui il n'est pas donné, du moins à ces personnes, de négocier.

56 Les relations de pouvoir entre prostituées se nourrissent de systèmes de contraintes et de régimes d'exclusion, en particulier ceux qui ciblent les migrants et les prostituées, à l'articulation entre rapports racialisés, de classe et de genre. Ces relations de pouvoir sont généralement appréhendées à travers le prisme de la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains, qui concentre toute le poids de la « faute » sur le²⁷ proxénète. L'étude de ces relations de pouvoir en situation montre combien cette analyse est incomplète sinon déformée. Circonscrire ces relations à une échelle interindividuelle masque nécessairement, du moins partiellement, le rôle des contraintes politiques et administratives qui contribuent à créer leur condition de réalisation. En effet, le pouvoir d'une personne prostituée immigrée sur une autre repose sur un différentiel entre les savoirs « migrer » et savoirs « se prostituer » des unes et des autres dans un espace sous contrainte. Les contraintes génèrent à la fois une demande de la part de ceux qui veulent les contourner et des craintes, comme par exemple celle de ne pas arriver à se maintenir en Europe. Regina, comme d'autres migrant-e-s plus expérimenté-e-s, propose une forme de service où elle permet l'arrivée, facilite l'installation et donne une « place » dans un espace économique et social, même si celui-ci est circonscrit au groupe des pairs. Ce service a un prix qui augmente au fil des années et surtout des difficultés accrues rencontrées pour venir et se prostituer en Europe. Pour autant, ce rapport ne saurait exister sans le différentiel de savoir creusé par la difficulté d'accès à la migration et à la prostitution, ou du moins à des ressources économiques équivalentes.

57 Cette étude est propre au groupe des personnes trans d'une même origine nationale latino-américaine prostituées dans une ville de France. Elle correspond à un moment « T » dans un espace social spécifique. S'il est probable que l'analyse des relations de pouvoir propre à ce groupe ne soit pas transposable en l'état à toutes les prostituées, ni à toutes les personnes trans, ni mêmes à toutes les trans de ce pays, on peut toutefois supposer que les contraintes administratives, sociales et économiques qui s'exercent sur les prostituées étrangères auront des effets similaires quels que soient l'origine et le genre des prostituées. Ainsi, en position de mises à l'écart, les prostituées étrangères chercheront probablement dans leur réseau social, local ou transnational, de quoi ruser avec ces contraintes, au risque de se mettre en situation de débitrice et de créer ou renforcer des relations interindividuelles de pouvoir. De cette façon, les politiques de répression de la prostitution et de lutte contre l'immigration et la traite des êtres humains, sous prétexte de protéger les prostituées ou les femmes migrantes, ont pour effet d'amener les candidates à la migration à emprunter des chemins de traverse. Elles ont alors recours à des services qu'il leur faut payer, dette dont elles doivent généralement s'acquitter une fois arrivées à destination, au risque de se retrouver en situation d'exploitation et sans réelle alternative accessible.

Abbatecola, Emmanuela et Ambrosini, Maurizio (2010) « Immigration, prostitution et cloisonnement du marché du travail en Italie », in *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers, les étrangers dans la modernisation du salariat*, Alain Morice et Swanie Potot (éd.), Karthala, Paris, pp. 247-269.

Addi, Lahouari (2001) « Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *Revue française de science politique*, 2001/6, vol. 51, pp. 949-963.

Anderson, Bridget et Andrijasevic, Rutvica (2008) « Sex, slaves and citizens: the politics of anti-trafficking », *Sounding*, n° 40.

- Andrijasevic, Rutvica (2000) « Europe and Migration: The Myth of Invasion and the Danger of Historical Amnesia », *Leggendaria* n° 23.
- Andrijasevic, Rutvica (2005) « La traite des femmes d'Europe de l'Est en Italie, Analyse critique des représentations », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, - n° 1.
- Andrijasevic, Rutvica (2010) *Migration, Agency and Citizenship in Sex Trafficking*, New York, Palgrave Macmillan.
- Augst-Merelle, Alexandra et Nicot, Stéphanie (2006) *Changer de Sexe, Identités transsexuelles*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- Becker, Howard (1985) *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, (éd. originale 1963).
- Bessin, Marc et Roulleau-Berger, Laurence (2002) « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? » *L'Homme et la société*, vol. 1, n° 143-144, pp. 3-11.
- Boldor, Roxana, De Montvalon, Prune et Marengo, Federica (2010) « Personnes transgenres d'origine [latino-américaine] en situation de prostitution », avec le soutien de l'INPES, juillet 2010.
- Borgeaud-Garciandia, Natasha (2009) *Dans les failles de la domination*, PUF
- Bornstein, Kate (1996) *Gender Outlaw: On Men, Women and the Rest of Us*, Routledge, New York.
- Bourdieu, Pierre (1998) *La domination masculine*, Paris : coll. Points, les éditions du Seuil.
- Butler, Judith (2005) *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte (première édition en anglais, 1990).
- Campani, Giovanna (1999) « La politique migratoire italienne : contrôle des frontières, régularisation et intégration », *Cahiers de l'Urmis*, n° 5.
- Certeau, de, Michel (1990) *L'invention du quotidien*, tome 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Delor, François (1997) *Séropositifs : trajectoires identitaires et rencontres du risque*, Paris, L'Harmattan.
- De Montvalon, Prune (2007) « La cause des femmes : un bon prétexte », *Plein droit*, n° 75, décembre.
- Deschamps, Catherine (2006) *Le sexe et l'argent des trottoirs*, Hachette.
- Deschamps, Catherine et Souyris, Anne (2005) *Femmes Publiques : les féministes à l'épreuve de la prostitution*, Paris, Editions Amsterdam.
- Espineira, Karine (2008) *La transidentité, De l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan.
- Fassin, Didier (1999) « Santé et immigration. Les vérités politiques du corps », *Cahiers de l'Urmis*, n° 5.
- Fassin, Didier (2001) avec Hily, Marie-Antoinette et Costa-Lascoux, Jacqueline, « L'altérité de l'épidémie. Les politiques du sida à l'épreuve de l'immigration », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 17, n° 17-2, pp. 139-151.
- Fassin, Didier (2009) « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 6 (64^e année).
- Fassin, Eric (2008) « L'empire du genre, L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme, Miroirs transatlantiques*, 187-188, pp. 375-292.
- Goffman, Erving (1975) *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (1963), Éditions de Minuit, Paris.
- Handman, Marie-Elizabeth et Mossuz-Lavau, Janine (dir.), (2005) *La prostitution à Paris*, Editions de la Martinière, Paris.
- Hausman, Bernice, L. (2001) « Recent Transgender Theory », *Feminist Studies*, vol. 27, n° 2, pp. 465-490.
- Howe, Cymene, Zaraysky, Susana et Lorentzen, Lois (2008) « Transgender Sex Workers and sexual Transmigration between Guadalajara and San Francisco », *Latin American Perspectives*, Issue 158, vol. 35 n° 1, janvier, pp. 31-50.
- Jaksic, Milena (2008) « Les Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 124.
- Jaksic, Milena (2011) « État de littérature. Déconstruire pour dénoncer : la traite des êtres humains en débat », *Critique internationale*, vol. 4, n° 53, pp. 169-182.
- Macé, Eric (2010) « Ce que les normes de genre font aux corps/ Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie*, vol. 1, PUF, pp. 497-515.
- Mathieu, Lilian (2000a) *Prostitution et SIDA, sociologie d'une épidémie et de sa prévention*, Paris, L'Harmattan.

- Mathieu, Lilian (2000b) « L'espace de la prostitution, Eléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés Contemporaines*, n° 38, pp. 99-116.
- Mathieu, Lilian (2004) « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, vol. 45, pp. 561-580.
- Mathieu, Nicole-Claude, (1991) « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes éditions, (1^{re} édition 1985), pp. 131-225.
- Maffesoli, Sarah-Marie (2008) « Le traitement juridique de la prostitution », *Sociétés*, vol. 1, n° 99.
- Morice, Alain (1996) « Le paternalisme comme rapport de domination adapté à l'exploitation des enfants », in Schlemmer B. (éd.), *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail et prolétarisation*, Paris, Karthala-ORSTOM, pp. 269-290.
- Morice, Alain (1999) « Quelques réflexions sur l'adhésion au système », *Travailler* (Revnignysur-Ornain), vol. 3, pp. 31-54.
- Morice, Alain (2000) Habilitation à diriger des recherches soutenue le 10 mars 2000 à l'École des Hautes études en sciences sociales, Recueil Alexandries, Collections Etudes, url de référence : <http://www.reseau-terra.eu/article1087.html>
- Morice, Alain et Potot, Swanie (éd.) (2010) *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers, Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, éd. Karthala.
- Morrison K, (2007) « Rompre le cycle : Stigmatisation, Discrimination, Auto-stigmatisation et VIH », *USAID*, janvier.
- Nasima Moujoud et Dolorès Pourette (2005) « "Traite" de femmes migrantes, domesticité et prostitution », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3-4, n° 179-180.
- Pollock, Lealah ; Konda, Kelika ; Klausner, Jeffrey D. ; Leon, Segundo ; Silva-Santisteban, Alfonso ; Lugo, Elizabeth ; Cuadros, Julio ; Galea, Jerome ; Coates, Thomas ; Caceres, Carlos, (2010) « The impact of homophobia among MSM and transgender women (...) » présentation à la XVIII Conférence internationale sur le SIDA, 18-23 juin 2010, Vienne Autriche, consultée sur <http://pag.aids2010.org/Abstracts.aspx?AID=7772>, le 23 mars 2012.
- Pourette, Dolores (2005) « La prostitution masculine et la prostitution transgenre, dans *La prostitution à Paris*, Handman et Mossuz-Lavau, pp. 269-279.
- Redoutey, Emmanuel (2005), « Trottoirs et territoires, les lieux de prostitution à Paris, dans *La prostitution à Paris*, Handman et Mossuz-Lavau, pp. 39-90.
- Scott, James C. ([1992], 2008) *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, Ed. Amsterdam.
- Salazar, Ximena et Villayzan, Jana (2010) « Outlines for multisectorial work with transgenders populations, Human rights, Sex Work and HIV Aids », IESSDEH, REDLACTRANS, UNFPA, consulté le 15 mars 2012 sur <http://www.iessdeh.org/usuario/ftp/LineamientosIngles.pdf>
- Taurisson Natacha et Marzano Michela (2005) « Transsexualisme, corps et changement d'identité », *Cités* n° 21, pp. 103-112.
- Vernier, Johanne (2005) « La loi pour la sécurité intérieure : punir les victimes du proxénétisme pour les mieux les protéger » in *La prostitution à Paris*, Handmann, M.-E. et Mossuz-Lavau, J., Ed. La Martinière, pp. 121-152.
- Vernier, Johanne (2007) « Victimes de la traite : étrangères avant tout », *Plein droit*, n° 75, décembre.
- Weltzer-Lang, Daniel, Barbosa, Odette et Lilian Mathieu (1994) *Prostitution : les uns, les unes et les autres*, Paris, Métailié.

Notes

1 Voir Deschamps et Souyris (2005) et Jaksic (2011) pour une discussion plus approfondie sur ces aspects.

2 Nous avons choisi ici d'utiliser le terme « trans », d'une part, parce que c'est ainsi que les trans interrogées dans cette enquête se définissent, et, d'autre part, parce que ce terme réunit différentes appellations qui réfèrent à des identités qui transcendent le sexe, la sexualité et le genre, telles que transsexuelle ou transgenre (voir par exemple Espineira, 2008 ; Taurisson et Marzano, 2005 ; Howe, Zarasky et Lorentzen, 2008 ; Macé 2010. Pour une revue de littérature américaine sur le sujet, voir

Hausman, 2001). L'usage du féminin s'impose en rapport à leur identité actuelle, cet article portant exclusivement sur des personnes nées avec un sexe masculin qui vivent aujourd'hui sous une identité féminine et parlent d'elles-mêmes au féminin, qu'elles aient ou non changé de sexe (aussi appelées trans Male to Female ou MtoF). Il est important de noter que l'entrée de la recherche étant la prostitution et non la transidentité, toutes les personnes dont il est question ici sont ou se sont prostituées, ce qui ne permet pas d'en déduire que toutes les trans passent par là.

3 Les trans dont il est question dans cet article ont toute la même nationalité. Cependant pour garantir l'anonymat des personnes en questions et parce que ça n'est pas essentiel dans la compréhension du propos, le pays ne sera pas cité. Il sera fait référence dans cet article indifféremment aux trans du pays « A » ou trans latino-américaines, même s'il ne s'agit en réalité que d'un seul pays d'Amérique latine.

4 Chiffres de l'association où a été effectuée une partie de la recherche, qui effectue des tournées de rue hebdomadaires auprès des personnes prostituées et qui établit ainsi chaque année un décompte du nombre de personnes rencontrées dans l'année par nationalité et par sexe. Le nom de l'association n'est ici pas cité de sorte à garantir l'anonymat des personnes en question.

5 Au 31 décembre 2010, ce groupe de trans représentaient un peu moins de 10 % de l'ensemble des personnes prostituées rencontrées par une association qui effectue régulièrement des tournées de rue. Les autres nationalités rencontrées, par ordre d'importance numérique sont : les Bulgares, les Français.es, les Nigérian.es et les Roumain.es.

6 Comparaison basée sur les renseignements fournis par d'autres associations ayant une intervention auprès de ces publics dans d'autres villes de France et d'Italie.

7 Le proxénétisme est défini par les articles 225-5 et suivants du Code pénal. Cependant, il recouvre des réalités très variées (voir entre autres J. Vernier, 2005) et nous lui préférons le terme d'exploitation, compris avant tout dans son sens économique, où le travail des uns profite à d'autres.

8 Un rapport a été publié à ce sujet par l'association, intitulé : « Personnes transgenres [latino-américaines] en situation de prostitution », R. Boldor, P. de Montvalon et F. Marengo, publié avec le soutien de l'INPES, juillet 2010.

9 Nous empruntons le terme « tactique » à Michel de Certeau (1990) pour le différencier de « stratégie ». La stratégie serait le privilège de celui qui maîtrise le temps et l'espace et la tactique, en revanche, de celui qui ne maîtrise ni l'un ni l'autre : « La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. (...) Elle ne dispose pas de base où capitaliser ses avantages (...) et assurer une indépendance par rapport aux circonstances. (...) la tactique dépend du temps, vigilante à y "saisir au vol" des possibilités de profit. (...) Il lui faut constamment jouer avec les événements pour en faire des "occasions". Sans cesse le faible doit tirer parti de forces qui lui sont étrangères. » (De Certeau, p. XLVI)

10 Tous les prénoms ont été changés pour garantir l'anonymat des personnes interrogées.

11 L'observation et les entretiens indiquent qu'elle-même étant en couple avec un jeune européen, elle encouragerait ou ferait pression pour que de nouvelles arrivées prennent elles aussi un amant de la même nationalité pour tenir compagnie au sien.

12 Il existe bien entendu des exceptions, à l'instar de l'une d'entre elles, qui partage les espaces de prostitution et de socialisation des trans français. Il est à noter que si l'espace de socialisation des trans est généralement restreint au groupe des pairs, il n'est pas pour autant restreint à la ville de « B » dont il est question ici, la plupart des trans entretiennent des amitiés avec d'autres trans de la même origine dans d'autres villes d'Europe. Beaucoup, par exemple, continuent d'aller « faire la fête » dans des villes italiennes, ou rendre visite à des amis ailleurs en France ou en Europe.

13 Elles misent chaque semaine le même montant et chacune d'entre elles touche, tour à tour, l'ensemble de la mise. La mise déposée par chacune chaque semaine leur permet d'épargner des sommes d'argent, qui du fait de leur forme « liquide », s'évaporent, selon leurs dires, trop rapidement (voir à ce sujet les travaux de Deschamps 2006)

14 Sur les rapports entre « adhésion au système » et violence, voir Morice, 1999.

15 Les informations relatives aux dynamiques sociales dans leur pays d'origine sont reconstituées *a posteriori* et non pas observées directement. Cependant, ces reconstitutions demeurent intéressantes en ce qu'elles sont, d'une part, nourries non seulement par le discours en entretien des trans, mais aussi au travers de moments d'observation, par exemple de repas partagés ou autres interactions « en off » où de nombreuses mentions à la famille ou au pays sont faites ; d'autre part, à défaut d'instruire sur « la » réalité, ces reconstitutions n'en sont pas moins une réalité que donnent à voir les trans et à laquelle elles veulent croire – ou faire croire.

16 L'étude « L'impact de l'homophobie entre HSH (des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes) et des femmes transgenres (...) » (notre traduction), de Pollock, Konda, Klausner, Leon, Silva-Santisteban, Lugo, Cuadros, Galea, Coates, Caceres, (2010), des Universités de Californie de San Francisco et Los Angeles, et de l'Universidad Peruana Cayetano Heredia, présentée à la XVIII^e Conférence internationale sur le sida, 18-23 juin 2010, Vienne, Autriche, indique que les femmes

transgenres subissent significativement plus de manifestations homophobes que les hommes gays ou bisexuels. Selon leur enquête, elles sont plus de 30 % plus nombreuses à subir des agressions physiques dans l'enfance que les hommes gays ou bisexuels, et près de deux fois plus agressées qu'eux en tant qu'adultes, ou encore près de deux fois plus susceptibles de perdre leur emploi. Le Haut-Commissaire aux Réfugiés des Nations Unies signalait en 2010 que près de 40 meurtres à caractère homophobes avaient été signalés en mai et juin 2009 par le MHOL (une des principales associations pour la défense des droits des lesbiennes, gays, bi, trans dans ce pays), <http://www.unhcr.org/refworld/publisher,IRBC,,PER,4e438bf42,0.html>, visité le 11/12/11. Pour plus d'information sur la place sociale des trans dans ce pays, consulter le rapport de Salazar et Villayzan (2010).

17 Howe, Zaraysky et Lorentzen parlent de « gay scene » et de « gay ambiente » pour se référer à des espaces sociaux ancrés sur des territoires (quartiers de villes, rues, villes considérées comme des « mecques gay »...) où les trans mexicaines trouvent des soutiens et une (relative) tolérance à leur identité ou, pour celles qui se prostituent, au travail du sexe.

18 Pour une étude sur la santé des trans prostituées dans la ville de « B », voir Boldor, De Montvalon, Marengo, 2010. Voir aussi les publications de l'IESSDEH (Instituto de Estudio en Salud, Sexualidad y Desarrollo Humano), Heredia, disponible sur <http://www.iessdeh.org/>, en particulier Salazar et Villayzan (2010).

19 Entre 1995 et 2004, le nombre de prostituées d'origine étrangère rencontrées dans la ville de « B » est passé de 47 à 573 (chiffres de l'association où a été effectuée l'observation).

20 Chiffres de l'association où a été effectuée l'observation, *op. cit.*

21 Voir Communiqué de presse de l'association AIDES <http://www.aides.org/node/222>, consulté le 01/10/11.

22 La prostitution n'est pas un délit, même si la plupart des activités qui touchent à la prostitution le sont. Voir J. Vernier (2005).

23 Article L316-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

24 La préfecture a connaissance des personnes contrôlées par les services de police au titre du racolage sur la voie publique, ce qui lui permet de savoir si les personnes se prostituent ou non, bien que la prostitution ne soit pas un délit en France et qu'elle ne peut être opposée officiellement au droit au séjour.

25 Ni les services de police, ni les services de la préfecture, ni même les représentants de l'association ne pensent à les présenter comme des victimes de « traite des êtres humains » (alors même que, d'un point de vue légal, les faits décrits tombent sous le coup de cette infraction par ailleurs très large et imprécise), mais plutôt comme des victimes de proxénétisme, qui ne relève pas du même registre moral et idéal.

26 Puisque la prostitution n'est pas interdite, elle ne devrait pas pouvoir être un motif de refus de séjour. La loi ayant prévu que ladite carte de séjour « peut » être délivrée (et non pas « doit »), la décision de délivrance est laissée à la discrétion du préfet.

27 Les proxénètes sont rarement appréhendés au féminin, du moins dans les discours politiques ou dans les campagnes de mobilisation des associations.

Pour citer cet article

Référence électronique

Prune De Montvalon, « Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 14 | 2013, mis en ligne le 02 avril 2013, consulté le 12 octobre 2013. URL : <http://urmis.revues.org/1196>

À propos de l'auteur

Prune De Montvalon

Doctorante en sociologie, université Paris Denis Diderot Paris 7, unité de recherche Migrations et société (URMIS IRD UMR 205)

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé

Cet article s'intéresse aux rapports de pouvoir entre prostituées étrangères – généralement qualifiées juridiquement de « proxénétisme » ou de « traite des êtres humains » – ainsi qu'aux espaces de négociation et de résistances qu'elles investissent. Plutôt que d'opposer la théorie du sujet-acteur à celle de la domination, l'objectif de cet article est d'articuler différentes échelles d'analyse, de sorte à observer les effets des structures sociales et politiques qui affectent les prostituées étrangères sur les relations interindividuelles entre prostituées. Nous verrons alors quelles sont, pour ces prostituées, les alliances les plus probables et les plus efficaces pour contourner ou s'accommoder des contraintes. Cette démarche est rendue possible par l'étude très localisée, à la fois dans le temps et l'espace, d'un groupe de prostituées trans d'Amérique latine dans une ville de France en 2009 et 2010.

Entrées d'index

Mots-clés : prostitution, migration, genre, domination, négociation